L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 14 FEVRIER 1853.

Imprimé et publié par
[illegible] BUSSE & COMP.
[illegible] Propriétaires.
[illegible] E. RUFOUR.
[illegible] S. HARRY.
No 83, [illegible]

[illegible]
LUNDI MATIN, 14 FEVRIER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière aux Perles.

[illegible] avons déjà parlé du projet d'un chemin de Madisonville et nous croyons devoir revenir sur ce sujet. Tous les railways qui se [illegible] dans cet Etat ont pour but de ramener à la Nlle Orléans le commerce qui tend à la déserter. Aux chemins de fer qui nous [illegible] il a fallu opposer des chemins de [illegible] Celui de Madisonville ou de la Rivière aux Perles se propose [illegible] rapprocher de [illegible] villes qui [illegible] à attirer dans leur [illegible] le commerce d'une partie importante de [illegible].

Une grande ligne de fer doit relier [illegible] l'Ohio; à cette ligne vient se joindre un embranchement qui se dirige sur Montgomery et Selma dans l'Etat de l'Alabama. Ces deux villes sont elles-mêmes reliées à Charleston. [illegible] Or, voici ce que se propose la compagnie du chemin de fer de la Rivière aux Perles—[illegible] un railway qui partira de Madisonville et ira aboutir à la ligne de l'Ohio et de Mobile à l'endroit même où celle-ci reçoit l'embranchement de Montgomery. Une voie de communication ininterrompue sera donc établie entre Madisonville, ou si l'on aime mieux la Nlle Orléans, car la traversée du lac est presque nulle, et Charleston, dans la Caroline du Sud. Si ce projet se réalise—et il se réalisera nous n'en doutons pas—la Nlle Orléans aura le bénéfice d'une grande partie du commerce de l'Est du Mississipi et de l'Ouest de l'Alabama. Ce [illegible] transporté à Madisonville sera ensuite [illegible] sur le lac et arrivera à la Nlle Orléans par le canal Carondelet. Que le railway soit construit, et notre ville ne tardera pas à en [illegible] les bienfaits.

Le chemin de fer de la Rivière aux Perles aura [illegible] cinquante cinq milles d'étendue. Le [illegible] des citoyens ne faillira pas à cette entreprise. Il s'agit de fixer à la Nlle Orléans un commerce important qui autrement se dirigerait [illegible] entièrement à Mobile ou à Charleston. [illegible] est venu de fonder la prospérité de [illegible] sur des bases durables et de la protéger contre les empiétements de ses rivales.—[illegible] peu d'énergie et un peu de cet esprit [illegible] qui ont accompli ailleurs des miracles, nous pouvons faire à jamais de la Nlle Orléans la métropole du Sud et lui donner le rang que New York occupe dans le Nord. Nous [illegible] de grands avantages naturels, mais le [illegible] de chemins de fer qui nous enveloppe et [illegible] a failli causer notre ruine. Le Mississipi n'a plus qu'une importance secondaire [illegible] les produits de l'Ouest au lieu d'être [illegible] aux steamers le sont aux wagons [illegible] l'ardente locomotive. Les trains sont [illegible] suffisans, mais que les compagnies de [illegible] multiplient les railways, qu'elles abaissent [illegible] qu'elles offrent des avantages certains [illegible] rapport de la rapidité, et le nombre des [illegible] vapeur qui sillonnent aujourd'hui le [illegible] diminuera infailliblement.

Il nous faut donc à nous aussi des chemins de fer. Ce sont les grandes lignes qui se dirigent de l'Ouest vers les villes de l'Atlantique: c'est le seul moyen de conserver le commerce que nous avons. [illegible] cette heure et même de l'accroître [illegible] Sous ce rapport, le railway de la Rivière aux Perles serait un des plus utiles de l'Etat. Il diminuera aussi la distance qui sépare Montgomery, et le temps nécessaire pour se rendre de la Nouvelle-Orléans à [illegible] cette ville sera abrégé de vingt-quatre [illegible] heures. Les voyageurs qui vont [illegible] prendront cette voie de [illegible] la question du temps [illegible] avantage d'échapper aux ennuis de la [illegible] rivière Alabama ou des [illegible] voyage en diligence de Mobile [illegible] Montgomery à l'époque de l'année où les [illegible] ne peuvent plus, à cause de la [illegible] des eaux, naviguer sur l'Alabama.

[illegible] pays que doit traverser le chemin de fer de la Rivière aux Perles est un pays boisé. Les [illegible] nécessaires à la voie seront coupés [illegible] sur les lieux mêmes et il n'y aura qu'à [illegible] Aussi calcule-t-on que les [illegible] de construction seront pas considérables et [illegible] chemin sera promptement terminé et livré [illegible] circulation.

[illegible], l'entreprise nous paraît magnifique [illegible] nous espérons que les intéressés se [illegible] énergiquement à l'œuvre. Que les citoyens de la Nouvelle-Orléans et principalement [illegible] district où vient aboutir le [illegible] Carondelet, prêtent leur appui à la Compagnie. Il s'agit de leurs intérêts, et ce sont [illegible] cadre que de ceux [illegible].

EUROPE.

Nouvelles par le Canada.

[illegible] trouvons dans les journaux du Nord un [illegible] des nouvelles européennes apportées [illegible] Canada. Nous allons en donner la traduction en attendant nos journaux de France et d'Angleterre, qui nous parviendront sans doute [illegible].

Le bruit s'était répandu à Londres que le duc de Newcastle devait remplacer le comte de [illegible] comme gouverneur-général de l'Inde. [illegible] célèbre affaire d'Achili contre Newman a [illegible] nouveau portée devant les tribunaux, et [illegible] vivement l'opinion.

On a reçu en Angleterre la nouvelle que deux [illegible] de livres sterling (dix millions de piastres) en poudre et minerai d'or, avaient été embarqués en Australie pour Liverpool et quelques [illegible] ports de la Grande-Bretagne.

Charles P. Lawrence, gouverneur des îles [illegible] a écrit au gouvernement qu'on venait [illegible] découvrir des dépôts de guano.

En France, il n'est question que du mariage [illegible] Empereur. On nomme la future impératrice: [illegible] Mlle Montigo, belle blonde de vingt-cinq [illegible] née en Espagne. On la disait petite fille [illegible] consul anglais à Malaga. C'est une erreur, [illegible] en croire le *Commercial Advertiser* de [illegible] York. Voici, selon ce journal, qui se dit [illegible] informé, l'histoire véridique de Mlle Mon[illegible]. Un Ecossais nommé William Kirkpatrick [illegible] à Malaga les fonctions de consul des [illegible] Unis. Ayant fait de mauvaises affaires, [illegible] sa démission et fut remplacé par George Barrell. Ce dernier fut nommé par le président Monroe. La fille aînée de M. Kirkpatrick, [illegible] Maria ou Mariquita, était une magni[illegible] femme: elle fut recherchée par le comte [illegible] Teba (frère du célèbre Palafox) qui l'épousa. [illegible] famille Palafox, une des plus nobles du pays, [illegible] été [illegible] par la bravoure chevaleresque [illegible]. Le comte de Teba, [illegible] de la jeune Marie Kirkpatrick, était lui-[illegible] intrépide soldat qui avait maintes fois [illegible] sa vie et qui cherchait à peu à éviter le [illegible] il était couvert de blessures. La comtesse de Teba dont il est question en ce moment [illegible] France, et à qui Louis-Napoléon se serait, [illegible] décidé à offrir une couronne d'impératrice, [illegible] n'est autre que la fille de Maria Kirkpatrick et du comte de Teba. On assure que le [illegible] civil a déjà été célébré et que la consécration religieuse devait avoir lieu le 29 janvier. [illegible] Jérôme Napoléon épousera le même [illegible] fille du prince de Wagram, petite-fille du maréchal Berthier.

Le Sénat, le corps législatif et le conseil d'état [illegible] été convoqués pour le 22 janvier, l'empereur [illegible] leur faire part de son mariage.

[illegible] baisse extraordinaire dans les fonds publics [illegible] coïncidé avec l'annonce des projets matrimoniaux de Louis-Napoléon; jamais, depuis le [illegible] d'Etat, le cours n'avait fléchi d'une manière aussi subite et aussi complète. Le gouvernement s'est alarmé et s'est empressé d'annoncer dans les journaux officiels que rien dans la [illegible] financière, commerciale et politique du [illegible] avait pu provoquer cette dégringolade [illegible] et qu'il fallait uniquement l'attribuer [illegible] des spéculateurs.

L'Empereur, on le sait, a refusé d'accepter la [illegible] de M. Drouin de l'Huys, mais celui-ci [illegible] retiré du cabinet.

[illegible] publié dans le *Moniteur* et, qui, s'il [illegible] contre la rumeur publique, aurait été [illegible] par Louis-Napoléon lui-même, condamne [illegible] la conduite tenue par les correspondants du *Times*, du *Morning Chronicle* et de l'*Advertiser*, qui s'appliquent à décrier au dehors le gouvernement français.

[illegible] pour le prochain exercice [illegible] dépenses [illegible].

Le gouvernement [illegible] à statuer sur [illegible] 20 [illegible] de steamers [illegible] pour le Brésil, l'autre [illegible] le Golfe du Mexique, la troisième pour [illegible] York.

[illegible] haut [illegible] ont été incendiés, et [illegible] qui [illegible] ont été déplorés.

[illegible] d'été débâclé à Dunker[illegible]

On a trouvé un [illegible] auquel était [illegible] un pavillon [illegible].

Tous les biens de la famille d'Orléans ont été [illegible]

On disait à Paris [illegible] datée, que le [illegible] Cassobert devait [illegible] en général Arnaud dans le département de la guerre.

Le général Gémeau, nommé sénateur, revient de Rome où va le remplacer un autre général [illegible].

[illegible] importants. Le Moniteur [illegible] le bruit de la mort de Madiai, et [illegible]

[illegible]

ISAAC LAQUEDEM.

Nous croyons devoir appeler l'attention des indifférents en matière de feuilleton sur le chapitre d'*Isaac Laquedem* que nous publions aujourd'hui sous le titre de *La tentation au désert*. Satan emporte Jésus sur la plus haute montagne du monde, puis, restant tous deux immobiles et suspendus dans l'espace, tandis que la terre tourne sous leurs pieds, le damné dévoile à l'homme-Dieu les richesses des royaumes qui passent sous leurs yeux et lui en offre la possession, s'il veut se donner à lui.

Cette description des différentes parties du monde, tracée à grands traits est d'une magnificence et d'une richesse de style admirables.

Société française de bienfaisance.—Mme Barousse et M. Petin, cédant à l'invitation de la Société Française de Bienfaisance, feront, mercredi prochain, une lecture au bénéfice de l'association que nous venons de nommer. La séance aura lieu dans la salle d'Orléans, que M. Davis a généreusement offert à la Société. Le talent si distingué de Mme Barousse et de M. Petin leur assure d'avance un nombreux auditoire. Le concours du public ne ferait pas faute d'ailleurs à une institution charitable, et nous sommes persuadés que la salle d'Orléans présentera, mercredi, le spectacle qu'elle offre aux grandes solennités.

Mme Bostwick.—On verra par un avis inséré plus loin que Mme Emma G. Bostwick doit donner une série de concerts dans notre ville. Elle sera secondée par des artistes distingués, tels que Herr Appy, Siede et Mlle Oliver. Mme Bostwick a eu un grand et légitime succès dans toutes les villes du Nord et de l'Ouest où elle s'est fait entendre. Cantatrice remarquable, elle possède le don précieux d'émouvoir. Sa voix a, dit-on, de l'ampleur, de la grâce et de la flexibilité. Le public aura bientôt l'occasion de la juger.

Nous apprenons avec plaisir que le comité organisé pour recueillir les fonds nécessaires à la réalisation du projet de M. Petin, a invité le savant aéronaute, dans sa séance d'hier, à se rendre immédiatement à New-York pour aller chercher l'appareil qu'il y a laissé. M. Petin, à son retour, commencera tout de suite les préparatifs de sa grande et décisive expérience.

Nous prions le consul mexicain d'agréer nos remerciements pour la brochure qu'il nous a transmise et qui a pour titre: «Revue du Rapport du comité des affaires étrangères du Sénat des Etats-Unis sur la question de Tehuantepec.»

La santé universelle.—Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de cette excellente revue, car tout le monde en a entendu parler. Comme guide médical on ne peut rien désirer de plus clair et de plus complet. M. Hébert a encore à placer quelques abonnemens à la première année. Nous recommandons surtout la revue du docteur Massé aux habitans de la campagne.

TEXAS.

Le steamer *James L. Day*, arrivé hier, nous a apporté des journaux d'Indianola jusqu'au 10 courant. Ils nous apprennent que le capitaine John B. Tucker, commandant autrefois le steamer *Guadalupe*, s'étant embarqué dans une embarcation à voiles avec un matelot pour se rendre dans une île voisine, n'a plus été revu. On pense qu'il se sera noyé ainsi que son compagnon, car dans la nuit même qui a suivi son départ, il a soufflé du Nord un vent extrêmement violent. On a d'ailleurs retrouvé en mer une embarcation désemparée portant le même nom que celle où il s'était embarqué. On ne peut plus par conséquent douter qu'il n'ait péri.

Mme Hile et son enfant, demeurant dans le comté de Fayette, se promenaient en voiture ces jours derniers, le long d'un ravin; les chevaux ayant été mal dirigés, la voiture versa et les deux personnes qu'elle renfermait furent écrasées sous le poids de l'attelage.

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.—Ce soir, le chef-d'œuvre d'Auber, *La Muette de Portici*. Cette reprise attirera tout l'attrait d'une nouveauté.

Demain, le *Prophète*, c'est-à-dire foule et succès.

Jeudi, le premier [illegible] de la saison. C'est M. [illegible] qui débute et a choisi pour cette solennité *Robert le Diable*. M. Fiot, comme régisseur de la salle d'Orléans, a rendu au théâtre de trop importants services pour que le public ne lui témoigne pas [illegible] Aussi, la foule ne manquera-t-elle jamais de se porter à sa représentation. Nous souhaitons à l'intéressant bénéficiaire un deuxième acte digne de la mémoire de l'[illegible]

Macallister.—Le succès de ce célèbre prestidigitateur va croissant à chaque représentation. Macallister accomplit de véritables miracles. Il cache si bien les ficelles du métier qu'au moyen âge on l'eût pris pour un sorcier et condamné au bûcher.

Animaux savans.—Il y aura ce soir comme de coutume une représentation dans la salle de l'Armory. Les singes et les chiens de M. Donetti obtiennent un succès colossal parmi les enfants. A la représentation de jour de samedi, la salle était comble.

Théâtre St-Charles.—La représentation de ce soir est au bénéfice de Mme Anna Thillon. *Les Diamans de la Couronne* et le vaudeville *Your Life's in Danger* feront les frais de la soirée.

Amphithéâtre de Dan Rice.—La foule qui fréquente depuis le commencement de l'hiver tous les spectacles de [illegible] l'Hippodrome de Dan Rice. C'est que le cirque [illegible] la gaîté se taisent point.

Ecriture et Tenue des Livres.

De nouveaux élèves seront admis cette semaine à l'Académie de Dolbear, No 166, rue du Canal. Les citoyens et les étrangers sont référés à l'annonce publiée plus loin.

Mme Barousse.—Le temps et l'espace nous ont manqué pour rendre compte de la dernière séance littéraire de Mme Barousse. Nous croyons cependant devoir reproduire un passage de son discours qui nous a frappé par sa haute valeur philosophique et sa noble et touchante simplicité. Le voici:

Non, ne cherchons point à nier notre puissance morale. Elle nous encourage et nous fortifie; on se sent meilleur alors que l'on aspire à quelque chose de grand et de noble, et rien n'élève l'âme comme d'en reconnaître la divinité.

La Providence, en nous créant mères et femmes, nous a donné une mission sublime à accomplir; elle nous place sur le berceau et sur la tombe, à la naissance et à la mort; elle nous donne le magnifique devoir de jeter dans le cœur des générations futures des semences de vertu, de loyauté, de patriotisme, en nous abandonnant l'éducation de l'enfant qui prend sous notre souffle maternel et tendre des impressions qui ne s'effaceront jamais. Ces illustres Romaines, renfermées dans l'intérieur de leurs maisons, étaient les maîtres du monde. Veturie formait, dans Coriolan, ce profond respect pour elle-même qui devait plus tard l'aider si puissamment à sauver sa patrie; et Cornélie oubliant d'être belle et jetant dans le cœur des Gracques ces magnifiques sentiments qui devaient un jour ébranler si profondément, au cri de liberté, la Rome antique. Les trois meilleurs rois de France ont été élevés par des femmes: Louis IX par Blanche de Castille; Louis XII par Marie de Clèves; Henri IV par cette grande et forte Béarnaise Jeanne d'Albret. C'est sur les genoux de sa mère que l'enfant développe son intelligence; c'est elle qui manie son jeune cœur, comme une cire molle, et le façonne à son gré. Ah! si les femmes prenaient au sérieux la sublime tâche qui leur est imposée, peut-être verrions-nous ressortir une génération plus grande, plus forte, plus généreuse que la nôtre; et cet immense progrès, cette révolution sociale, serait l'œuvre toute d'amour, de dévouement, de sensibilité profonde qui convient si éminemment à la nature de la femme et qui s'harmonie si parfaitement aux secrets desseins que Dieu a sur elle.

Aucune religion n'a relevé moralement la femme, ne l'a comprise dans ses instincts, ne l'a consolée dans ses douleurs comme le christianisme; il lui a dit: Compagne et non esclave de l'homme, ta mission icibas est toute d'amour et de dévouement; ta main frêle et délicate est faite pour essuyer les larmes, ton sourire pour délasser, ton cœur pour que le malheureux y trouve à toute heure le calme et le repos. Sur ton front doivent étinceler ces riches perles de ton âme—amour, charité, espérance.—Mère de l'orphelin, consolatrice de l'affligé, sœur du proscrit, tes regards, que tes paroles sèment la joie, que ton regard soit plein de mansuétude et de sourires; que tu passes dans la vie comme une ombre chaste et pure, comme une émanation divine, comme un rêve venu du ciel, distribuant à chacun la part de tes caresses ou la joie ineffable de ton amour. Tu n'auras d'autre force que tes larmes, d'autre puissance que ta faiblesse, d'autre bonheur que celui que tu donneras!

Congrès.

Séance du 3 février.

Sénat.—M. Davis présente un bill pour régler le droit de pêche ainsi que l'entrée du produit de cette pêche. (Il s'agit de la pêche sur les côtes des Etats Unis et sur celles des possessions anglaises de l'Amérique du Nord.)

Le Sénat reprend la discussion du bill du chemin de fer du Pacifique. M. Butler prend la parole contre le projet de loi, que soutient au contraire M. Bell.

Le bill relatif à la réorganisation de la marine, rapporté par le comité des affaires navales, est voté. Ce bill introduit divers changements importants dans le système actuel. Il porte que les grades au lieu d'être accordés aux plus anciens le seront à ceux qui se seront distingués, il établit les grades de commodore et de lieutenant commandant et supprime ceux de *passed midshipmen* et de *master*. Il sera également créé un "Bureau du personnel de la marine."

Chambre des Représentants.—Toute la séance est prise par la discussion du bill relatif à l'impression des comptes du septième recensement. Ce bill est voté ainsi que deux ou trois autres projets de loi d'une nature spéciale.

Floride.—Un journal de la Géorgie nous apprend qu'il est question à Tallahassee de diviser la Floride. La partie de l'Etat qui est située à l'ouest de la rivière Chattahoochee serait annexée à l'Alabama, et cette partie qui est comprise entre les rivières Chattahoochee et Suwanee à la Géorgie. L'Etat de la Floride se composerait du reste de territoire. On ne pense pas que ce projet se réalise, bien qu'il trouve beaucoup de partisans dans le centre de l'Etat.

Buenos Ayres.—Nous trouvons dans les journaux du Nord des avis de Buenos Ayres [illegible]

[illegible]

Chronique Locale.

Première Cour de District.—Le juge Larue a prononcé, samedi, les sentences suivantes: Antonio d'Angelo, trouvé coupable du meurtre de Andre Cunno, pénitencier à vie. Charles Cunnneyer, trouvé coupable du vol de poudre d'or, deux ans à la prison de paroisse.

Hôpital de Charité.—Voici le rapport hebdomadaire de l'Hôpital de Charité:

Admissions	224	Morts	33
Sorties	237	Malades	271

Incendiaire.—Mary Monahan a comparu samedi devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir mis le feu, pendant la nuit, à la maison de M. T. Kelleher dans la rue St-Thomas. Mary restera en prison jusqu'à ce que l'affaire soit appelée.

Mort.—Un individu, nommé Edward Finnegan, est tombé, vendredi soir, d'une maison à trois étages et s'est tué. Le défunt était adonné à la boisson.

Vol audacieux.—Samedi, à 3 heures de l'après-midi, un vol audacieux a été commis à la succursale de la Banque de l'Etat. M. Samuel T. Jones, de la maison Jones, Ebb & Co., se trouvait à l'endroit où se tient le commis receveur; il plaça son livre de banque sur le comptoir sans l'abandonner du regard, et se dirigea de côté pour toucher le montant d'un check. Il ne lui fallait que quelques instants pour compter l'argent qui venait de lui être remis; mais lorsqu'il retourna au bureau du receveur, il s'aperçut que son livre contenant plusieurs checks et une somme de $1290, avait été enlevé au milieu d'un grand nombre de personnes qui attendaient pour déposer en banque.

La police ayant plus tard reçu des informations, arrêta deux individus, nommés Louis Vaillancourt et Charles Vanderdoes; ils ont avoué qu'ils avaient pris part au vol. On a trouvé sur eux une somme de $590. La balance n'a pas encore été retrouvée.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Juge McCaleb.—E. Morris et Wm. Corbett ont été conduits samedi devant le juge McCaleb sur un writ d'habeas corpus. Le commissaire des Etats-Unis les avait envoyés, il y a quelques jours, devant cette Cour, sur un affidavit de Hiram Harbon, qui les accuse de lui avoir volé $3000 pendant la traversée de San Francisco à la Nlle-Orléans. Le juge a ordonné que les prisonniers fussent mis en liberté en donnant pour raison qu'il y avait un défaut de forme dans l'affidavit, car le plaignant s'y a simplement déclaré qu'il *soupçonnait* Morris et Corbett d'avoir enlevé la somme mentionnée plus haut.

Mort subite.—Samedi dernier, un marchand de lait, conduisait sa charrette dans la rue St-Andrew, Quatrième District. Il est tout à coup une hémorragie des poumons et expira presqu'instantanément.

Acquittés.—Nous avons mentionné, il y a quelques jours, l'arrestation de John Carragan et James McLeon, accusés d'avoir volé à deux reprises différentes. Ils ont comparu samedi devant le recorder Génois qui les a acquittés, faute de preuves.

Arrestation.—John Hoty dit Augustus, a été arrêté samedi dans le Troisième District, pour avoir tiré un coup de pistolet sur l'officier de police Dudden dans l'intention de le tuer. L'examen de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

Accident sur un chemin de fer.—Vendredi après-midi, un enfant du nom de McLeon a eu une jambe et un bras écrasés par les chars du chemin de fer du Golfe.

—James Mooney a été conduit samedi devant le recorder Génois, pour avoir, le 30 du mois dernier, assailli et blessé à la tête Patrick Lindsay. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

La police du Deuxième District a arrêté, samedi soir, un individu sur le marché aux légumes, sous l'accusation d'avoir commis un vol.

Le correspondant du *Herald*, écrivant de Washington à ce journal, lui annonce que MM. Crampton et Everett n'ont pas encore conclu de traité au sujet des pêcheries. Ils ont simplement jeté les bases du futur traité.

Le steamer *City of Glasgow* est parti de Philadelphie le 6 de ce mois.

Homicide—On lit dans les journaux de Washington du 3 courant:

Hier soir, vers six heures, comme M. Edward H. Fuller se disposait à entrer au National Hôtel, il fut rencontré par James W. Shaumberg, ex-officier de dragons dans l'armée des Etats-Unis, qui, avant d'avoir échangé aucune parole, lui tira à bout portant un coup de pistolet dans le côté droit. M. Fuller reculé immédiatement vers le milieu de la rue, et passant à travers les fiacres arrêtés devant le National Hôtel, alla tomber de l'autre côté où il fut relevé et transporté dans le Waverley House. On envoya quérir des médecins et les docteurs Hall, Miller et Holman furent bientôt sur les lieux. Ces messieurs déclarèrent après examen que la blessure serait très probablement mortelle. Il était alors 10 heures du soir. M. Fuller n'avait pas perdu connaissance et toute sa famille était autour de lui.

M. Shaumberg, en voyant M. Fuller s'éloigner, supposa d'abord qu'il ne l'avait pas atteint et le poursuivit jusque de l'autre côté de la rue. De là aux l'intervention des assistants et la nouvelle que Fuller était tombé il revint sur ses pas jusqu'à l'hôtel et monta dans sa chambre. Il y fut arrêté quelques moments après par la police. Sa froide témérité beaucoup d'indignation en le voyant sortir.

Le meurtrier fut conduit par devant B H Morsell esq. au bureau de police du quatrième district. Presqu'en même temps l'honorable John P. Hale se présenta comme conseil. L'affaire fut sur le champ examinée et la probabilité de la mort de M. Fuller constatée, Shaumberg fut constitué prisonnier jusqu'à plus ample examen et toute offre de cautionnement rejetée.

La cause immédiate de ce déplorable événement a été l'apparition de larges placards affichés lundi matin dans le voisinage de tous les hôtels et qui portaient pour titre les mots suivants:

«James W. Shaumberg, menteur, lâche et fripon.» Ce titre était suivi d'un récit rempli d'autres épithètes outrageantes et tendant à prouver l'indignité du caractère personnel de Shaumberg.

Il paraît que Shaumberg avait contracté des dettes envers M. Fuller et que des sentiments d'hostilité existaient depuis longtemps entre eux. Dans une occasion précédente, Shaumberg avait publié un écrit injurieux pour Fuller et celui-ci s'était porté à des violences personnelles contre son assaillant.

M. Fuller était bien connu de tous nos concitoyens et du public des voyageurs en général il avait été longtemps, en compagnie avec son père, un des propriétaires du City Hall. Il avait ensuite tenu l'Irvin House et plus récemment l'Hygeian Hotel. Depuis quelques mois il remplissait les fonctions de clerc du Census office.

A ces renseignements donnés par la *République* une dépêche télégraphique ajoute les détails suivants:

Fuller a beaucoup souffert la nuit dernière; on est enfin parvenu à l'endormir à l'aide de boissons opiacées et il était plus tranquille ce matin. Une légère décharge de bile à travers les blessures indique que la balle a pénétré le foie, et les médecins pensent que le malade ne peut survivre au-delà de quelques jours.

LOUIS XVII.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*: Louis XVII! Voilà, sans contredit un titre assez singulier pour un *premier New York*, et cependant rien n'est plus américain, et, nous ajouterions volontiers, plus actuel.

A différentes reprises, des rumeurs singulières avaient eu cours aux Etats-Unis; on avait raconté en termes assez énigmatiques que le dauphin, fils de Louis XVI et de Marie Antoinette, malgré l'acte qui constate son décès, n'était point mort, mais qu'il avait été transporté dans le Nouveau Monde et qu'il y vivait sous l'humble habit d'un missionnaire parmi les Indiens établis à l'ouest des grands lacs. Son existence, disait les initiés, était un fait connu de Louis-Philippe; lors de son voyage aux Etats-Unis, le prince de Joinville aurait eu une entrevue avec le dauphin auquel il avait offert, de la part de son père, une pension magnifique, à la condition de renoncer par un acte authentique à tous les droits que pouvaient lui donner sa naissance. On ajoutait une foule de détails qui ne laissaient pas que d'être assez curieux malgré leur incohérence. L'histoire, toutefois, prenait fort peu de crédit: le tout se bornait à quelques paragraphes obscurs que la généralité de la presse dédaignait même de recueillir. Mais voici que ces rumeurs ont pris un corps et qu'elles se présentent sous forme de mémoire dans un recueil littéraire, le *Putnam's Monthly*.

Ce mémoire, qui porte le titre de: *Avons-nous un Bourbon parmi nous?* a été écrit par le révérend John H. Hanson, ministre de l'Evangile, dont le caractère et la position doivent inspirer la confiance la plus absolue. C'est un récit très simple de tous les faits et de tous les témoignages que l'auteur a pu recueillir, soit dans les conversations qu'il a eues avec le soi-disant dauphin lui-même, soit dans les enquêtes fort minutieuses auxquelles il s'est livré pour mettre un peu d'ensemble dans une foule de données vagues et sans connexion apparente. Quelle que soit la valeur qu'on lui accorde, ce mémoire est assurément fort curieux; il vaut mieux que toutes les histoires que l'on a racontées des divers prétendants au titre de dauphin qui ont paru successivement en Europe. Nous n'en exceptons pas celui qui prenait le titre de duc de Normandie.

Le dauphin du révérend Hanson n'est rien autre que M. Eleazer Williams, missionnaire protestant parmi les Indiens, résidant aujourd'hui auprès de Green Bay, dans le Wisconsin. C'est M. Williams que le prince de Joinville aurait vu dans son voyage en 1841; c'est lui qu'il aurait reconnu comme fils de Louis XVI; c'est de lui qu'il aurait voulu obtenir une renonciation. Il va sans dire que sa physionomie a le type tout à fait bourbonien; sans cette condition première, toutes les preuves resteraient impuissantes.

Du récit de M. Hanson, il résulterait que le dauphin Louis, dont la Convention, en 1794, avait ordonné la déportation, aurait été enlevé de sa prison en 1795, c'est à dire au moment où on le fit passer pour mort. Cet enlèvement, d'après toutes les probabilités, aurait été accompli, de concert avec les amis du prince, par quelques républicains jaloux d'épargner un crime de plus à la révolution. M. de La Rochefoucauld-Liancourt, qui visita ce pays vers 1795, pourrait bien avoir trempé dans l'affaire. Le jeune Louis, que les traitements rigoureux et les privations avaient rendu idiot, aurait été confié à un M. Thomas Williams, métis indien, qui l'aurait fait passer pour son fils. La femme du susdit Williams vit encore, et elle déclare qu'elle n'est pas la mère de l'enfant connu sous le nom d'Eleazer, dont le nom se trouve point porté sur le registre qui contient exactement ceux de ses autres enfants. Le jeune Eleazer resta idiot jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans; à cette époque, un accident lui rendit la raison; et depuis lors son père putatif le fit élever avec soin. Malgré la pauvreté de la famille d'Eleazer, sa pension fut toujours payée avec une grande ponctualité. Lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, il entra dans l'église protestante épiscopalienne et embrassa l'état de missionnaire, qu'il n'a pas cessé d'exercer jusqu'aujourd'hui, et qu'il n'a pas l'air de vouloir abandonner, bien qu'il ait la conviction morale qu'il est en effet le fils de Marie-Antoinette.

Chose fort étrange! ce serait le prince de Joinville qui lui aurait le premier fait cette révélation, et c'est depuis lors seulement qu'il a recueilli, mais sans y mettre aucune ardeur, sans [illegible] les indices qui peuvent lui servir à constater son état. Ainsi, il s'est rappelé que son père avait eu en sa présence une conversation avec un vieux [illegible] au sujet de l'enfant français qu'il lui avait [illegible] [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

ISAAC LAQUEDEM,

Par Alexandre Dumas.

CHAPITRE III.

La Tentation au désert.

(Suite.)

—Eh bien, soit! fils de l'homme ou fils de Dieu, j'accepte le combat, et tu sais mieux que personne qu'un grand pouvoir m'a été donné!

—Celui de tenter l'homme.... mais, par expérience, tu as appris que tu ne pouvais rien contre le juste.

—Rappelle-toi Adam!

—Rappelle-toi Job!

La respiration siffla entre les dents de l'archange.

—Et pourquoi ai-je échoué contre Job? demanda-t-il.

—Parce que l'esprit de Dieu était avec lui.

—Alors, l'esprit de Dieu est avec toi aussi?

—L'esprit de Dieu est en moi: je suis le fils de Dieu!

—Si tu es le fils de Dieu, pourquoi es-tu soumis aux besoins de l'humanité? Pourquoi, depuis quarante jours et quarante nuits que tu jeûnes, as-tu souffert de la faim et de la soif?

—J'ai souffert de la faim et de la soif, et j'ai voulu en souffrir; car, sachant ce que j'ai de douleurs à épuiser avant d'accomplir ma mission, j'ai essayé, dans la solitude du désert, de prendre avec moi-même la mesure de mon courage.

Et tu l'as prise?

—Oui, car je pouvais dire à ces pierres: «Changez-vous en pain!» à ce sable: «Change-toi en eau!» et je ne l'ai pas fait.

—Et, à ta parole, ces pierres et ce sable eussent obéi?

—Sans doute.

—Alors, donne-leur cet ordre, et, puisque tes quarante jours et tes quarante nuits de jeûne sont écoulés, apaise ta faim et ta soif.

Jésus sourit.

—Il est écrit au livre saint, dit-il: «Ce n'est point le pain seul qui fait vivre, c'est toute parole qui sort de la bouche de Dieu!»

Les mains de l'archange se crispèrent sur sa poitrine.

Eh bien! dit-il, puisque tu invoques les textes saints, je vais les invoquer à mon tour, à moins que ton pouvoir, plus grand que le mien, ne s'oppose à ce que je te transporte avec moi où je veux aller.

—J'irai où tu voudras, dit Jésus, car je désire que la force du Seigneur, toute désarmée qu'elle est, fasse honte à ta faiblesse, armée de toutes tes armes.

L'archange regarda un instant Jésus avec une indicible expression de haine; puis, revenant à sa première pensée, il jeta son manteau à terre, et, mettant ses deux pieds sur l'un des bouts:

—Fais comme moi, dit-il.

—Soit! répondit Jésus.

Et Jésus mit ses pieds sur l'autre extrémité du manteau.

A l'instant même, un tourbillon les emporta tous deux, et tous deux, fendant l'espace avec la rapidité d'un éclair qui déchire le ciel, se trouvèrent à Jérusalem, sur le fronton du temple.

Alors, avec cet éternel sourire qui voulait être dédaigneux, et qui n'était que fatal:

—Si tu es véritablement le fils de Dieu, dit Satan, jette-toi à bas du temple, car il est écrit au psaume 90: «Le mal ne pourra venir jusqu'à vous, parce que Dieu a commandé à ses anges de veiller à votre conservation, et ses anges vous porteront entre leurs bras, de peur que vous ne vous heurtiez contre la pierre.»

—Oui, dit Jésus, mais il est écrit aussi au *Deutéronome*, livre VII: «Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu!»

—C'est bien: autre chose, alors! dit l'archange, frissonnant de rage. Veux-tu toujours me suivre?

—Je t'appartiens pour cette nuit, dit Jésus; fais donc de moi ce qu'il te plaira.

Et tous deux, emportés de nouveau avec une vitesse près de laquelle le vol de l'aigle le plus rapide eût semblé l'immobilité du faucon battant l'espace avant de fondre sur sa proie, traversèrent l'espace, voyant fuir au-dessous d'eux villes, déserts, fleuves, océans; si bien qu'en quelques secondes ils se trouvèrent au centre du Thibet, au sommet du Djavahir.

—Sais-tu où nous sommes? demanda l'archange.

—Nous sommes sur la plus haute montagne de la terre, dit Jésus.

—Oui, et je vais te montrer tous les royaumes du monde.

Et, à l'instant même, le mouvement de la terre devint visible, car tous deux, debout sur le manteau infernal, restèrent immobiles et isolés dans l'espace, tandis que la terre et l'atmosphère qu'elle entraîne avec elle continuaient de tourner.

—Regarde! dit Satan.

Jésus fit signe qu'il regardait.

—Voici d'abord l'Inde, dit l'archange, c'est-à-dire le berceau du genre humain, le berceau des races, le point de départ des religions. La vois-tu passer avec sa formidable nature, qui fait de l'homme une faible et dépendante partie de la création, ou plutôt une sorte de diminutif de la nature, un atome perdu dans l'immensité! L'Inde, où tout prend un développement prodigieux, où la puissance de la nature semble multiplier au-delà de toute mesure, l'homme n'est ni plus fort, ni plus nombreux qu'ailleurs, car la puissance de mort y est égale à la puissance de vie; l'Inde, où, rencontrant partout des forces disproportionnées et écrasantes, l'homme n'essaie pas même de lutter, mais se rend à discrétion, avouant qu'autour de lui, excepté lui, tout est Dieu, et que lui n'est qu'un accident de cette substance unique, universelle, indestructible; l'Inde, où la terre donne trois moissons par an, où une pluie d'orage fait d'une prairie une forêt, où le roseau est devenu l'arbre, où le mûrier est un géant de chaque souche duquel s'élance une forêt couvrant dessous ombre humide des reptiles de vingt coudées, des hordes de tigres, des troupeaux d'éléphants; l'Inde, où la terre est l'être le plus désaltéré de tous les monstres de la création: caïmans, hippopotames, éléphans; l'Inde, enfin, où la peste dévore par millions les hommes que la nature crée par millions; de sorte que, lorsqu'elle demeurera un siècle ou deux sans typhus et sans choléra, elle versera sur l'Europe ou sur l'Océan des flots humains, qui d'un déluge raitra l'Europe tout entière!

Et, tandis que parlait l'archange, l'Inde passait avec ses monts Himalaya, qui déchirent l'air, ses forêts sombres et sans fin, son Cambodje, son Gange et son Indus, et ses cent cinquante millions d'hommes répandus de la mer de la Chine au golfe Persique.

—Regarde! dit l'archange.

Jésus fit signe qu'il regardait.

—Voici la Perse, dit l'archange; la Perse, c'est-à-dire la grande route du soleil et du genre humain;—à sa gauche, les Scythes; à sa droite, les Arabes;—c'est le caravansérail du monde: tous les peuples y ont logé tour à tour. Autrefois, avant qu'elle eût appris qu'elle n'était qu'une hôtellerie, elle a bâti, inspirée par moi, cette tour de Babel dont les ruines, aujourd'hui encore sont plus hautes que la plus haute pyramide; maintenant qu'elle a vu tomber ses monumens et ses dynasties, elle ne bâtit plus que pour une ou deux générations: ses maisons sont des tentes de brique, voilà tout. Cinquante millions d'hommes adorant la lumière et le feu, vivant dans cet atmosphère où l'hiver et l'été existent ou même temps, y cherchent l'oubli dans une ivresse factice qui les conduit doucement de cette ivresse à la mort!

Et, sous l'ongle indicateur de l'archange, la Perse passait, des sources de l'Oxus à la mer Rouge, déroulant son lac Durra, son lac Aral, sa mer Caspienne, comme trois miroirs d'inégale grandeur; son Euphrate et son Tigre, pareil à deux gigantesques serpents se tordant au soleil, sa Persépolis, sa Babylone et sa Palmyre, qui, aujourd'hui ne sont plus des ruines, et qui, alors, étaient encore des reines à manteaux de pourpre et à couronne d'or.

—Regarde! dit l'archange.

Jésus fit signe qu'il regardait.

—Voici l'Egypte, continua Satan, l'Egypte, c'est à dire un présent que m'a fait le Nil;—un jour, si la fantaisie m'en prend, si ses trente mille villes, si ses cent soixante millions d'hommes: Grecs, Egyptiens, Abyssins, Ethiopiens, refusent de me reconnaître, je détournerai son fleuve dans la mer Rouge, et j'anéantirai l'Egypte en versant sur elle du sable au lieu d'eau. En attendant, regarde-la, d'Eléphantine à Alexandrie: c'est une vallée d'émeraudes, c'est un grenier plein de fruits, c'est un jardin plein de fleurs. Elle nourrit Rome, la Grèce, l'Italie. Il est vrai qu'en revanche son peuple meurt de faim, et attend que la main qui a nourri les Hébreux dans le désert lasse, pour lui, pleuvoir la manne!

Et l'Egypte passait outre son double désert, avec ses villes croulantes, ses cataractes immenses; ses hautes pyramides, et ses sphynx, enterrés jusqu'aux griffes dans le sable, et dont l'œil fixe et immobile voyait, depuis cinq cents ans, blanchir les ossemens des soldats de Cambyse.

—Regarde! dit l'archange.

Jésus fit signe qu'il regardait.

—Voici l'Europe, reprit Satan; compare la à notre massive Asie, et tu verras comme elle est bien mieux découpée, comme elle est bien plus apte au mouvement, comme est dessinée sur un plan bien plus intelligent et bien plus heureux. Remarque comme, pour un fécond embrassement, elle, qui regorge de monstres, et qui manque d'hommes, étend les bras vers l'Afrique, qui n'a que des hommes et pas de monumens. C'est la Sardaigne qui s'avance vers elle avec son rocher de Plombaria; la Sicile, avec son cap de Lylibée; l'Italie, avec sa pointe de Rhegium; la Grèce, avec son triple promontoire d'Acritas, de Ténare et de Malée. Vois comme toutes ces îles de la mer Egée ressemblent à une flotte gigantesque, à l'ancre dans un vaste port, et prête à mettre à la voile pour faire le commerce du monde; tandis que, au Nord, elle s'élance, par la Scandinavie aux glaces du pôle. Oh! elle est bien solide, elle, avec ses pieds appuyés à la féconde Asie, et sa tête baignée par la mer sauvage! Elle a des villes qui s'appellent Athènes, Corinthe, Rhodes, Sybaris, Syracuse, Cadix, Massilia, Rome! Vois comme elle attire vers son centre unique, autour du Capitole, rocher immobile, la barbarie occidentale, c'est à dire l'Espagne, la Bretagne, la Gaule; la civilisation orientale, c'est à dire la Grèce, l'Egypte, la Syrie. Regarde bien l'Europe, car c'est le Capitole des nations, c'est le diamant de l'avenir!

Et, au fur et à mesure que parlait Satan, l'Europe passait: la Grèce d'abord; puis l'Italie ayant à ses droites, la Sicile, à sa gauche, la Germanie et la Scandinavie; puis l'Angleterre, puis la Gaule, puis l'Espagne.

[illegible]

—Regarde! dit Satan.

[illegible]

(A continuer.)

On trouvera dans nos colonnes un avis concernant l'excellence du remède connu sous le nom de Cherry Pectoral de Ayer. Le succès qu'a obtenu ce remède pour la guérison des différentes maladies des poumons, a attiré non seulement l'attention des savans et des philanthropes, mais encore celle du public en général. Ce spécifique a indubitablement rempli le but que se proposait l'inventeur, et les cures remarquables qui viennent peu à peu à la connaissance de tout le monde ne peuvent pas être longtemps méconnues.

VERMIFUGE DE McLANE.

Témoignage d'un médecin.

La preuve la convaincante de l'efficacité de ce célèbre Vermifuge, est le témoignage des médecins aux mêmes qui sont, généralement opposés aux médecines patentées, mais qui ne peuvent cependant s'empêcher de reconnaître le succès avec lequel il est employé à chasser les vers. Lisez ce qui suit:

Harrisonville, comté de Shelby, Ky. 2 avril 1849.

MM. J. Kidd & Co—Je pratique la médecine à Harrisonville et y réside d'une manière permanente. En 1843, je demeurais dans l'Etat du Missouri, et fus à même de juger de l'efficacité du Vermifuge du docteur McLane. Je vous ferai connaître, dès que mes occupations me le permettront, le résultat d'une expérience que j'ai faite; une seule bouteille de ce remède m'a suffi pour chasser plus de 900 vers.

L. CARTER, D. M.

A vendre par SCOVIL & MEAD.
11 fév—6 No 111 rue de Chartres

Personne n'aurait aujourd'hui mettre en doute l'efficacité des Amers allemands du docteur Hoofland, préparés par le docteur M. Jackson. Les ventes de ce remède ont été pleinement démontrées depuis longtemps, dans les cas de dyspepsie, de maladie du foie et d'irrégularités des organes digestifs. Il chasse du système les humeurs morbides qui retardent les fonctions naturelles, qui amènent la pâleur aux joues et impriment un cachet de souffrance sur le visage. Les Amers du docteur Hoofland sont décidément ces obstacles au bonheur de l'homme et lui rendent une santé parfaite.

A vendre par J. WRIGHT & Co.,
4fév—1m 151, rue de Chartres

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

14 février—Gran le vente de tableaux à l'huile.

15 [illegible]—Vente de l'Hôtel Ascension; terrain amélioré dans la rue St Pierre, 1er District.

16 février.—Vente de syndic des livres, comptes, etc de Wm. Laughlin.

19 février.—Succession de Wm. Hopkins; portion de terre dans l'Etat de la Louisiane.

22 février—Succession de Thomas Newsham.

[illegible]—Succession de Peter Mott; succession de W. Logan.

2 mars—Succession de Wm. Milne, succession de Mme E. Flower.

10 mars—Succession de H. C. Cammack; propriété de la valeur: Sarah E. Atwell vs. Wm. C. Fowler et al., John A. Dolman vs John D. Fowler et al; terrains vides de valeur à Carollton.

[illegible]—Succession de [illegible]

Pour de plus amples détails, voir les avis. J. A. Beard & May offrent de vendre à crédit plusieurs maisons et maga [illegible] en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée; [illegible] plantation de [illegible] la facilité de ses communications; elle est située à environ 30 milles de la ville, et il y a sur les lieux une sucrerie et un [illegible] complet de Dillieux; l'atelier est composé de 141 esclaves.

Décédée hier, à midi, Mme veuve B. B. DEGRUY, à l'âge de 72 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures du soir.

Son corps est exposé chez son gendre O. Fortier, rue Hedron, entre Ursulines et Hôpital.

Décédé hier matin à 4 1/2 heures, M. D. FANIS, natif de Paris, à l'âge de 53 ans. Ses frères, ses amis, les membres de la société française de Bienfaisance, ainsi que ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, ce soir à 3 1/2 heures, rue d'Amour, Loge de l'Etoile Polaire.

De la part de sa famille.

A.˙. L.˙. G.˙. D.˙. G.˙. A.˙. D.˙. L'U.˙.

Au nom et sous les auspices du Supm.˙. Conl.˙. du 33me.˙. et dernier deg.˙. de l'Ecossisme.

Il a plu au Grd.˙. Arch.˙. de l'U.˙. d'appeler à lui notre T.˙. C.˙. et bien-aimé F.˙. René Dominique FANIS, membre actif de la R.˙. L.˙. du Chap.˙. de R.˙. C.˙. du Consl.˙. de Kados.˙. de l'Etoile Polaire, J.˙. G.˙. I.˙. G.˙. du 33me et dernier deg.˙. du Rite ancien et accepté Ecossais, né à Paris (France) le 7 décembre 1799, décédé hier à 4 heures du matin. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à trois heures et demie P. M.

Les membres de la Loge, ainsi que tous les FF.˙. Maç.˙. de l'Orient sont invités à y assister.

Le corps est exposé à L'Etoile Polaire, rue d'Amour encoignure Historie, et c'est de là que partira le convoi.

Par mandement,

14 fév—1 M. MEILLEUR, Secré.˙.

SUPREME CONSEIL

Du 33me Degré.

Les membres du Suprême Conseil et de sa Chambre Consistoriale sont invités à assister aux funérailles du Tr.˙. Ill.˙. Fr.˙. R. D. FANIS, qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures et demie et [illegible] de la Loge "l'Etoile Polaire No 1" et d'assister mercredi prochain à la grande communication qui se tiendra à 6 heures du soir dans la même loge.

Par ordre du Tr.˙. P.˙. S.˙. G.˙. C.˙.

J. J. E. MASSICOT, G.˙. S.˙.

BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 12 FEVRIER.

Une grande animation a régné aujourd'hui sur le marché au coton; les ventes ont atteint le chiffre de 15,000 balles à une baisse de 1/4 à 1/2 cts la livre.

Inférieur,	[illegible]	Fair	9 3/4 @ 10 1/4
Ordinaire,	6 3/4 @ 7 1/4	Fully fair,	11 — @ —
Middling,	8 1/4 @ 8 3/4	Good fair,	— @ —
Good-Middl.	9 1/4 @ 9 1/2	Good and fine,	— @ —
Middling fair,	9 1/2 @ 10 1/4		

Il ne s'est traité aujourd'hui que 300 boucauts de sucre aux prix de notre dernier rapport. Fair, de 4 1/2 @ 4 3/4 cts—600 barils de mélasse ont été achetés de 23 @ 24 cts le gallon.

Le marché à la farine a été languissant. Il ne s'est fait que de petits lots de $4 75 @ $4 75 le baril de St-Louis.

Environ 2,000 sacs de maïs ont été vendus des prix variant de 47 @ 47 cts le boisseau.

Le marché aux comestibles n'a pas changé. Environ 700 barils de mess non-inspecté ont été pris à $19 25 @ 20 barils margouté à $18 @ 20 barils mess avarié à $14. Il s'est vendu 250 boucauts de jambons à 7 cts les épaules, et 9 1/4 cts les plats-côtés—400 barillets de graisse ont été achetés à 10 1/2 cts la livre.

Nous avons remarqué une transaction de 300 pièces toile d'emballage à 12 1/2 cts, et 1,200 rouleaux de corde de 8 1/4 @ 7 1/4 cts.

Le whiskey, en petits lots, rapporte de 20 1/4 @ 21 cts.

Il s'est traité 1,500 sacs de café Rio à 9 1/4 cts la livre.

Le change a été recherché à la hausse mentionnée dans notre dernier rapport:

Sterlings, de 10 1/2 à 10; francs, 5fr 77 1/2 @ 5fr 13 3/4.

Traites sur New-York, à 60 jours, de 1 3/4 @ 2 1/4 d'esc.

Checks, au pair @ 1/4 pour cent d'esc.

Le fret continue à hausser. Le coton était demandé pour Liverpool à 11/16 d. mais les armateurs demandent maintenant 3/4 d.

Le navire SAMUEL DYER, capitaine Williams, venant du Havre, est maintenant en décharge au ponton No 6, 2me District. Les consignataires sont priés de retirer leurs paquets dans l'espace de cinq jours, autrement ils seront envoyés aux frais et risques.

14 fév H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet.

Le navire JOHN CURRIER, venant de Marseille, est prêt à décharger sa cargaison dans le quatrième District. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis de Douane, pendant les cinq jours suivants, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics.

11fév H. V. BAXTER, 25, Carondelet.

M. JEAN MARIE LAMON [illegible] au bureau de MM. [illegible] No 2, Nouvelle Levée, pour affaires qui le concernent.

14 fév—[illegible]

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear, No 166, rue du Canal, [illegible] [illegible]

[illegible]

POSTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

New-York, 12 février,
10 heures du soir.

Le navire à vapeur Empire City, est parti d'ici aujourd'hui, pour la Nouvelle-Orléans, touchant à la Havane.

Le steamer anglais de Liverpool n'était pas en vue à dix heures ce soir.

LE CHAMPION GEORGIA,
LE JEUNE TAMBOUR.

Ce noble prodige musical se dirige vers le Sud et arrivera incessamment à la Nouvelle-Orléans. Sa renommée, la précède, et l'écho nous apporte le bruit du succès qu'il obtient sur son chemin. Le triomphe du sixième siècle, l'ennemi de l'Amérique, voilà ce qui le précède déjà dans le [illegible] 11 fév

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 11 février 1853—Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans—No 846—Résolu que le Maire soit requis de prendre les mesures nécessaires pour faire exproprier, pour usage public, la partie de la Place Annonciation que son Ordre son réclamée propriété privée.

(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Conseil des Aldermen.
(Signé) FRANS. ALPUENTE,
Président du Conseil des Assistants-Aldermen.
Approuvé le 11 février 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 11 février 1853.—Conformément à la résolution qui précède, passée par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée aujourd'hui, avis est par la présente donné qu'en non moins de dix jours, à dater de cette publication, le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, s'occupera de l'objet de cette résolution, c'est-à-dire: condamnera pour usage public la partie de la Place Annonciation déclarée récemment propriété privée par nos Cours, conformément aux dispositions d'un acte de la Législature, du 3 avril 1832, réglant l'ouverture des rues, &c, et l'acte amendement, approuvé le 3 mai 1847.

14fév—10f A. D. CROSSMAN, Maire.

QUINCAILLERIE.

Quincaillerie.

LES soussignés ont constamment en magasin et reçoivent par les arrivages d'Europe et du Nord, les articles suivants:

300 douzaines haches "Collins,"
600 do scies assorties de qualité,
150 do caisse têtes "Hunts," "Collins" et autres,
300 chaudières françaises de 1 à 50 points,
30 douzaines poêles à frire assortis Nos,
200 douzaines pioches "Louisianaises" ass. Nos,
300 do do "Caroline" do,
1000 fours de campagne
5000 paires chaînes de Waits, Nos 1, 2, 3, 4.
25 boîtes, poulies pour portes et fenêtres 6 à 30 p.
10 do fers à repasser No 4 à 10.
2 do moulins à grain assortis.
150 doux. de à café.
1000 barils clous coupés 4 et 30 penny.
200 sacs do forgés assortis 6 à 12 penny.
200 douzaines "cardes à coton" vrai "Whittemore" No 10.
250 doux. tamis en fil de fer et cuivre assortis.

Aussi, un grand assortiment d'articles à l'usage des familles et pour habitations qu'ils offriront à BON MARCHE aux marchands de la campagne en gros seulement, et ils invitent les acheteurs qui doivent descendre en mars d'examiner leur stock avant d'acheter ailleurs.

URIAH A. POLLARD & Co,
14fév—camp 76, Canal, près de la rue de Chartres

J. B. BOIRON,
64, rue St. Charles.

REÇU par les derniers arrivages du Havre et de New-York, un choix complet d'articles pour hommes et de parfumerie des maisons les plus recommandées de Paris. Le bienveillant patronage qui lui a été accordé par un nombreuse clientèle est pour tous une garantie, pour la variété, le bon goût et la qualité des articles qu'il offre en vente et dont les prix ont été réduits. [illegible]

Chemises toile blanche, toutes tailles, gancées et de tous prix,

Chemises toile blanche Madapolam devant toile,

Chemises couleurs Mousseline et autres, nouveaux dessins,

Cravates, mouchoirs, cols, article nouveau,

Chaussettes blanches, écrues, unies et fantaisie,

Mouchoirs toile, bordures, batiste, toutes qualités,

Gants Jouvin,

Parapluies, cannes,

Porte-monnaie, porte-cigares, coutellerie anglaise et française de tous genres,

Brosses, porcelaines, cristaux, objets d'art d'un goût très varié,

Parfumeries très variées, assortiment de brosses à dents, à la mains et à dents, peignes d'écaille, d'ivoire et de buffle.

Vient de recevoir de Paris un joli assortiment de cravates unique.

Articles chevaux pour hommes et pour femmes, ceintures, perruques, cache-folles, tailles, bandeaux, etc.

J. B. Boiron a l'honneur de rappeler à ses clients et au public en général que ses améliorations et embellissements apportés à son salon de barbier et de coiffure le rendent digne de l'approbation des gens.

14 fév

Tapis! Tapis!

TAPIS de velours et de Bruxelles, 3 trames, tapis de Bruxelles, ingrains et de Venise. Aussi: Devants de table, trotteurs, tapis d'escalier, couvertures pour tables et pianos, paillassons, tapis, etc.

Toile cirée.

24 pieds de large, nouveaux genre, venant d'être reçu et de toutes dimensions.

Nattes.

200 rouleaux de différentes largeurs et couleurs. Le tout est offert aux plus bas prix du marché, à vendre par A. BROUSSEAU & Co.
14fév—6 23 Chartres

TAPIS:

UN grand assortiment de tapis de velours, de Bruxelles et ingrains, que nous offrons de vendre à très bon marché.

Nattes.

Blanches, à carreaux et de fantaisie 4/4, 5/4 et 6/4.

Etoffes pour rideaux.

Etoffes unies et autres qualités,
Rideaux en dentelle brodée et mousseline,
Transparents de fenêtre, corniches de fenêtre, &c.
CHITTENDEN & DAMERON,
14 fév 26, Chartres, 29 Douane

Toile cirée.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de toiles cirées que nous coupons pour chambres ou salons, de toutes dimensions. Le genre en est nouveau et très beau et la qualité est extra.

CHITTENDEN & DAMERON,
14 fév—1w 26, rue de Chartres, 27 Douane

EN débarquement du navire Reindeer et Jane Carrier, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:

200 caisses savon de Castille,
150 do olives 12 bouteilles câpres,
150 do do 12 olives vermeilles,
150 do do 12 do olives assorties,
200 do vermouth de Noilly, 50 do do de Reveine,
150 do eau de fleurs d'oranger en flacons,
150 do amandes d'huile, marque des Roca,
25 do vendicité, do do de Cette,
75 barils grosses amandes [illegible]
20 do grosses amandes à la [illegible]
5 balles chiffons.

JON. LANATA,
14 fév No 11 Jefferson, 12 Toulouse

BOBINET pour moustiquaires—8 caisses bobinet blanc, double de 96 pouces, à vendre par
14 fév O. B. GRAHAM, 96, Gravier

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, arrivé du Havre:

120 caisses absinthe marques de Yersin et Lecoultre
70 do do do C. F. Berger.
A vendre par J. S. CURIEN,
14 fév enc. Condé et Dumaine

JAMBONS pendus au sucre, 10 tierçons jambons bre qualité, marque John Shays, à vendre par
14 fév J. B. CURIEN, enc. Condé et Dumaine

VIN ROUGE EN CAISSES—175 caisses vin rouge St-Julien 12 bouteilles.
13 caisses vin rouge Beychevelle.
30 do do Batailley.
25 do do Latour, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 fév 17 et 19 rue St-Louis

CHOCOLAT FRANÇAIS—4 caisses chocolat de la marque Gaillard & Co. de Nantes, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 fév 17 et 19 rue St-Louis

VIN ROUGE EN BARRIQUES—35 barriques vin rouge B. Redon, supérieur.
25 barriques vin rouge Deyrie Margaux.
15 demi do do, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
14 fév 17 et 19 rue St-Louis

SARDINES à l'huile—4000 demi-boîtes et 4000 quarts de boîtes sardines à l'huile, de la marque L. Leveque, de Nantes, en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.,
14 fév 17 et 19, rue St-Louis

A vendre à livrer.

ATTENDU prochainement par le navire Charles Thompson, de Bordeaux,
48 barriques vin St Emilion,
50 do vin St Julien,
25 caisses de 12 bouteilles guignolet, par
LANATA, GANDOLFO & Co,
14fév 8 & 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Reindeer, de Marseille—100 caisses savon Castille, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co.,
14fév 8 et 10, rue Jefferson

EAUX DE VIE—10/4 & 18/8 pipes: Castillon 1815, 4/4 et 2/4 do D & C Boyancey; 10/2, 5/4 & 24/8 do Legrange 1825 & 1834; 24/4 & 16/8 Bunker Hill 1825 & 1834; 3/4 & 10/4 do Otard Dupuy & Co, 1850; 5/8 de J & F Martell & Co—13/4 do Pinet Castillou; 35/4 do J Chassaigne; 5/4 do De Lamée & Co; 2/4 do Jne Boiteau; 5/2 & 10/8 do G V Bernard & Co, La Rochelle; 7/4 & 60/8 A Camus; 13/4 & 5/8 do St Charles; 10/4 do Latonta ne; 25/4 C Marquet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14fév 17 & 19, rue St Louis

ATTENDU par le navire Charles Thompson, de Bordeaux—5/2 & 16/4 pipes eau de vie J B Godard, 1795, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14fév 17 & 19, rue St. Louis.

MADAME FREMINEAU,

DESIRANT quitter les affaires, offre à vendre au prix coûtant le joli choix de marchandises de saison qu'elle a en mains; l'INSTALLATION de dit magasin, très avantageusement situé, à côté de M. Holmes, est également à vendre à des termes très raisonnables.

Les personnes qui doivent à Mme Fremineau sont priées de venir régler leurs comptes pour le 1er mars.

12fév—1m 112 rue du Canal

VICTOR HEBERT & Co.
149, RUE DE CHARTRES.
La Santé Universelle,
Guide Médical des Familles.

La 1ère année de cette publication est terminée; il en reste quelques exemplaires à placer.

Les deux premiers numéros de la deuxième année, sont également prêts à être délivrés aux abonnés ainsi qu'aux personnes qui désirent souscrire à ce journal.
12fév

Fil coton en bobine pour les marchés du Mexique.

20 caisses fil à trois cordes, en bobine de 100 yards, numéros assortis, venant d'être débarquées et à vendre par O. B. GRAHAM,
14fév—6m 96, rue Gravier

EN magasin, à vendre par le soussigné,
10 barriques vin rouge St-Julien Médoc, pour famille,
10 do vieux Margaux do
100 barils vin blanc Haut-Sauterne, le choix.
A vendre par A. DELAMARE,
10 fév 6, rue Bienville.

$25,000

A PLACER sur première hypothèque, ou coupons de [illegible]
22 jan [illegible], rue de la Douane.

AVOINE d'Egypte pour [illegible] d'Egypte [illegible]
A vendre par [illegible] A. GONZALES,
22 janv No 11 [illegible]

PLANTS DE POMMES DE TERRE de Mack [illegible] No 17, rue Conti. [illegible]

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Louisiana, Smith, Galveston
Navire Joseph, Jenkins, Barcelone
Barque Almira, Tarr, Matanzas
Arco Iris, Clark, Marseille
Pamphylia, Shold, Baltimore
Ortona, Richards, New York
John Custis, Hogan, Gale (Buda)
Vesta, Perry, New-York
Hudson, Bosman, Baltimore
Cyane, Bennett, New-York
Phillah, Spoffard, New-York
Brick Clara, Villa, Barcelone
Kite, Radovich, Havane
Goelette Peerless, Conklin, New-York
Star, Gibbs, Mobile
Venice, Fish, St Marks
Victoria, Wright, Apalachicola
Lola, Pentland, Mobile

Arrivés Samedi.

Navire Edinburg, Blair, Liverpool
Lemuel Dyer, Williams, du Havre
Barque Reindeer, Lawrence, Marseille
Arthur, Spear, Rio Janeiro
Goelette Wm Mason, Staples, Kingston
Goelette Jane Elizabeth, do Tampico
Kimball Marshall, Mildges, Pensacola
Corvette Wakefield, Sanders, des Attakapas

STEAMBOATS.

P F Kimball, Kimball, Grand Ecore—coton.
Eliza, Stevens, de Cincinnati—chargement de provisions assorties.
California, Ross, de Mobile.
J M Niles, Irvin, de Cincinnati—paisses, whiskey, toile d'emballage, farine, corde, viandes salées, porc, chandelles, &c.
Cooperance, Cooper, Shreveport—coton.
Jas Robb, Montgomery, Louisville—café, farine, viandes salées, lard, corde, &c.
Emperor, Cotton, Bayou Sara, coton, sucre, mélasse.
Alabama, Roberts, Montgomery.
Yuba, Hill, de Cincinnati—chargement de provisions diverses.
T P Leathers, Pierce, Memphis, coton.
Joseph Lawrence, Owings, St Louis—whiskey, viandes salées, farine, corde, patates, &c.
Orleans, Walker, de Mobile.
Texas, Crooks, Minden.
Grand Turk, Clayton, Louisville—chargement divers.

Arrivés Hier.

Steamship J L Day, [illegible], Lavacca via Galveston
Navire Belmont, Doane, Liverpool
Barque Hyperion, Perkins, Boston
Goelette Nancy R Hagan, Hagan, Puerto Bella
Thomas Potter, Appleby, Mobile
F G Villard, Villard, Navy Bay

STEAMBOATS.

J T Doswell, Saliba, de la Côte.
Doct. Batey, Wilson, Lafourche—mélasse, sucre.
Ophelia, Davis, de Washington—sucre, mélasse, coton.
Opelousas, Tarball, Vermillion.
Saranak No 2, Baker, St Louis—chargement de provisions assorties.
S W Downs, Dugas, Lafourche—mélasse, sucre.
Magnolia, Thomasson, Vicksburg, coton.
Anna No 2, Johnson, de St Martinville.
Hungarian, Calder, Cincinnati—chargement de provisions diverses.
Storm, Switzer, Camden—coton.
R M Jones, Ankrin, Fort Towson—coton, &c.
Mary Foley, Dalferes, Lafourche.

Memoranda.

Ports des Etats Unis.

New-York, 5 février—Expédié, navire Creole, Pierce, N-Orléans; barque Meridian, Chase, do; goelette W R Pettis, Burrow, do.

Philadelphie, 4 février—Expédié, brick Clarissa, Davis, pour la N-Orléans.

A l'ancre à la hauteur de Lewes, 3 février—Navire Walter R Jones, de la N-Orléans.

Ports Etrangers.

Par le steamer Canada.

Arrivés de la Nlle-Orléans—A Gênes, 13 janvier, Iowa et Annie; à Liverpool, 18, Horizon; 19, Eva, Charlotte Cooper, Bellcarg, Helen.

Partis pour la Nlle-Orléans, 7 janvier. Elisa Keith, Martha Ward; 18, Allegro, New York Packet, Brandywine, Liverpool; 18, Lucas, Dover, Edward Johnston, Bell Rock, Parthenia, Hyperion, Wm Parry, Prince of Wales, E Montgomery, Ellen Maria, Excelsior, Monongahela, Ellen Oliver, Chas Chaloner, Jose Munn; 18, Olympus, Titania, Susan Hincks, Oregon, Salem, Lord Ashburton, Lexington, Tyrolean, Alison, Scottie; 18, Forest Monarch, Amulet, tous de Liverpool; 15, China, Medomak, de Cardiff; 16, Devonshire, Robert Hooper, de Clyde; 17, Canada, St Lawrence, de Queenstown; 13, des Nymph, Acton, de Portsmouth; 18, John Henry, Amnesty, Westmoreland, de Texas.

Le chargement de la barque Reindeer, venant de Marseille, se compose de marchandises assorties.

Chargement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre.

163 paniers vin St caisses marchandises S Thomas—1 do [illegible]—[illegible]

[illegible]

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Covington	Louisa, Dunerant	10 h	A M
Patriot	Australia, Mason	5 h	P M
Rivers Arkansas	Texas Ranger, Stockman	5 h	P M
Riviere Blanche	Buena Vista, McNair	5 h	P M
Mobile	St. Charles, Post	4 h	P M
Lafourche	Dr Batey, Wilson	5 h	P M
Bayou Sara	W P Leathers, Smith	5 h	P M
Memphis	H Gazelle, Pierce	5 h	P M
Cote	E D White, Elliott	11 h	A M
Louisville	Robt. Rolb, Garrett	5 h	P M
Cairo	Pittsburg, Fithian	5 h	P M
Louisville	St. Jefferson, Wolf	5 h	P M
Cincinnati	J M Niles, Irvin	5 h	P M
Cincinnati	Eliza, Stevens	5 h	P M
Vicksburg	Natchez No 3, Broadwell	5 h	P M
Louisville	Robt. Ward, Miller	5 h	P M

Juge Président de la Cour Suprême de la Louisiane.

CHRISTIAN ROSELIUS est candidat à la place de Juge-Président de la Cour Suprême de la Louisiane. 31jan

Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre d'amis le juge THOMAS SLIDELL, a consenti à se laisser porter candidat à la place de président de la Cour Suprême à l'élection prochaine. 27 jan

Le juge EDOUARD SIMON, l'un des anciens juges de la Cour Suprême de la Louisiane est candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le 3me District, composé des paroisses de East Baton-Rouge, East Feliciana, Ouest-Feliciana, Washington, Livingston, Ste-Hélène, St-Tammany, Pointe-Coupée, Concordia, Tensas, Avoyelles, St-Landry, Lafayette, Vermilion, St-Martin et Ste-Marie, le 3me district, se composant par le barreau et les habitants de District. 10 fév

Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS DUVIGNEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

ROBERT PREAUX sera soutenu comme candidat à la place de juge-associé de la Cour Suprême pour le premier district composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard et de cette partie de la paroisse d'Orléans au-dessous de la rue Julie.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVUS SCHMIDT est candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Premier District VOX POPULI

MILES TAYLOR est candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême de la Louisiane, pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain.

Juge de la 3me Cour de District.

RICHARD H. BARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans ou de la Cour qui la remplacera en vertu de la nouvelle Constitution 8 fév

Nous sommes autorisés à annoncer le juge THOMAS H. KENNEDY, comme candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au-dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 25janv

EDWARD RAWLE, de la Nouvelle Orléans, est candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le deuxième district, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St Jean-Baptiste, St Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville. Il sera soutenu par
24 jan Un grand nombre d'amis.

Le Juge A. M. BUCHANAN est candidat Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nlle Orléans, au dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 17janv

Nous sommes autorisés à annoncer que ABNER NASH OGDEN, de Greenville, paroisse Jefferson, à la sollicitation de plusieurs membres du barreau et de ses concitoyens, a consenti à se porter candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julie et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, Assomption, Ste-Marie, Ascension, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Bâton Rouge et Iberville.

LANGUE ANGLAISE.

M. PARMANTIER se propose de commencer, cette semaine, un cours d'anglais pour les personnes qui désirent se familiariser avec cette langue d'une manière prompte et sûre. Ceux qui voudraient faire partie de ce cours sont priés de s'adresser au professeur, rue de la Commune, No 95.

9 fév

LA personne qui, il y a quelques jours, est venue chez moi pendant mon absence et a obtenu, en employant de faux prétextes, une fusil, un carnassière, une corne à poudre, etc., est priée de me restituer immédiatement ces objets, sinon des poursuites seront intentées contre elle, car la personne est connue très bien. T. J. WILKINSON, Corner
8fév Bureau, encoignure St-Pierre et Chartres.

EN débarquement du John Curier, de Marseille:
100 barils vin rouge Rethfort,
200 caisses vermouth Le Noilly fils,
100 do vermouth Rethfort,
300 do vin rouge St-Julien,
20 balles amandes du Languedoc; 20 barils noisettes nouvelles; 250 cruchons à cureçao; 300 flacons à marasquin,
40 caisses eau de fleurs d'oranger,
15 barils olives Verdalle,
1 malle parfumerie assortie.
A vendre par ANT. GIRAUD,
10 fév 46, Vieille Levée

ALCOOL—12 barils alcohol J. D'Homergue & Co., reçus et à vendre par
BERNARD TURPIN,
10 fév 20, Vieille Levée.

EN magasin et reçu par les derniers arrivages—100 barriques vin de Bergerac;
400 barriques vin de Bordeaux ordinaire, de différentes marques, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORF,
10 fév 13 et 15 rue St Louis

EN magasin—10 barils bière qualité supérieure de "P. Jonte" à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORF,
10 fév 13 & 15, rue St Louis

EN magasin—[illegible]
QUEYROUZE & LANGSDORF,
10 fév 13 & 15, rue St Louis

A vendre en débarquement du navire John Currier, de Marseille [illegible]

[illegible]

CHOUTEAU & BENOIST,
Faisant la Banque et le Change,
No. 37, rue Olive.
A St-Louis, (Missouri.)

ACHETENT et vendent toutes sortes de change sur l'étranger et le pays, des monnaies et des billets sans cours sur la place et font des collections dans St-Louis et sur tous les points accessibles dans les Etats voisins, sans charger de commission, et en feront les remises promptement et au cours du change.

Références:

Howard, Ton & Co.
B. Dodd caissier de la Banque Atlantic, } Boston.
Hurlbut Switzer & Co.,
P. Chouteau Jr. & Co., } New York.
Corning & Co.,
Siter Price & Co., } Philadelphie.
E. S. Wheeler & Co.,
Saml. Harris & Sons, Baltimore.
G. & J-H. Schoenberger & Co., } Pittsburg.
R. Holmes & Sons,
Harrison & Hooper, } Cincinnati.
Gilmore & Brotherton,
Newcomb & Bro., } Louisville.
J. B. Curtis & Co.,
W. & J. Montgomery, } Nouvelle-Orléans.
Benoist, Shaw & Co.,
Geo. Smith & Co., Chicago,
James Carter & Co., Galena,
A. Cruickshank Peas, Illinois. 2fv—1m

MME. E. CAILLIER informe respectueusement les personnes de la ville et des campagnes qu'il vient d'ouvrir une pension privée rue Toulouse, No 22. Il espère par les soins et les attentions qu'il donnera à cet établissement mériter le patronage des personnes qui voudront l'encourager. 16fév—1m

TABAC——TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, oct, à la livre, sur laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands.

Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, pendant la saison, et directement des manufactures de la Virginie, un approvisionnement de marques les plus recherchées de tabac d'une livre, d'une demi livre, 5 et 8 morceaux à la livre, en morceaux de toutes dimensions.

Vieux rye whisky pour familles et vieille eau de vie de pomme, toujours en main.

Les soussignés sont agents pour la vente de tabac tordu de la célèbre marque Julia Dean, de Warwick, Otey & Co, livres de James Robb, demi livres de Robert Morris et un grand nombre d'autres marques bien connues et de première qualité.

MACMURDO & WARWICK,
1 fév—3m 85 rue Gravier

Institut Militaire de l'Ouest, Drennon Springs, Kentucky.

LE second terme de la session annuelle de ce collège commencera lundi, 7 février.

Les jeunes gens qui désirent se livrer à l'étude dans un lieu retiré, peuvent profiter de l'occasion qui leur est offerte de se perfectionner dans les sciences, les auteurs classiques, le génie, les langues modernes et la tenue des livres.

Pour plus amples détails, s'adresser à B R. Johnson, surintendant à Drennon Springs, Kentucky, ou à SMITH & JOHNSON,
22 janv—10f No 1, rue Union, Nlle-Orléans.

LES soussignés se sont, depuis le 1er courant associés sous la raison sociale de "LEGENDRE & DOMINGON," pour la transaction générale des affaires d'encan et de commission. Leur bureau est situé à l'encoignure des rues St-Louis et Chartres.

HENRY LEGENDRE.
H. J. DOMINGON.

Références—MM. J. M. Lapeyre, Manuel Blanco, A. Carrière, A. N. Nalian—Des avances libérales seront faites sur les consignations. Les ventes auront lieu tous les jours excepté le samedi. La première aura lieu jeudi 10 courant. 7 fév

M. LEVI

REMERCIE les dames et les messieurs de la Nlle-Orléans de leur bienveillant appui. Le Dr. Levi avait d'abord eu l'intention de partir cette semaine, mais plusieurs personnes s'étant adressées à lui, il s'est décidé à prolonger son séjour en cette ville de quelques jours seulement. Ses nombreuses occupations l'appelant ailleurs, il lui sera impossible de consacrer plus de temps à sa clientèle. Il prie, par conséquent, les dames qui auront besoin de ses services, de s'adresser à lui le plus tôt possible et de lui en donner avis un jour d'avance. 11 fév

Guérison Instantanée.

POUR LES CORS, OIGNONS, ET LES ONGLES entrant dans la chair, ainsi que pour toutes les maladies du pied par une méthode nouvelle, sans coupure et sans douleur.

M. LEVI, chirurgien pédicure de No 1 rue Conduit, et rue Régent à Londres, No 6, rue de Rivoli, Paris, patronné par la famille royale et la noblesse de Paris et de Londres, peut être consulté pendant quelques jours seulement, à son bureau, No 162, rue Canal, entre les rues Hevis et Girod, de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

Copies des Certificats.

De Sa M. I Napoléon III—Je certifie que M. Levi m'a coupé les cors avec une extrême habileté.
LOUIS NAPOLEON BONAPARTE.

De Sa Grâce le duc de Cleveland—Je certifie que M. Levi m'a complètement guéri de mes cors.
CLEVELAND.

De Sa Grâce le Lord Archevêque d'Armagh—Je certifie que M. Levi m'a enlevé mes cors avec une facilité surprenante. Londres, 8 août 1851.
JOHN G. ARMAGH, 30, Charles St.

Du très noble marquis de Lansdowne—M. Levi m'a enlevé mes cors avec une grande habileté et un succès complet
LANSDOWNE.

De Robert Ferguson, Médecin ordinaire de Sa Majesté la reine d'Angleterre—M. Levi a extrait deux cors de mes pieds avec une habileté surprenante, et je recommande ses services de préférence à ceux de tout autre.
ROBERT FERGUSON, 9 Queen St.
May Fair—Londres, 8 août 1851.

Je certifie que M. Levi m'a extrait plusieurs cors sans me faire éprouver la moindre douleur.
CHS. CUVELLIER, M. D. Paris.

De J. S. McFarlane, D.M.

Je certifie que M. Levi a fait preuve de grande habileté dans l'extirpation de plusieurs anciens cors et a bien guéri de verrues qu'il a guérie au grand nombre de chirurgiens. Je recommande M. Levi au public
J. S. McFARLANE,
N. Orléans, 1er janv 1853. coin Poydras et Camp.

De Jno. F. Thorp, D. M.

Le témoignage de mon ami le Dr. McFarlane m'a engagé à m'adresser à M. Levi. Il a opéré sur moi et deux de mes amis. Il m'a extirpé un cors dont je souffrais depuis dix ans. Le Dr. Levi ne fait point souffrir aucune douleur et [illegible] [illegible] sans les plus grands [illegible]
Jno F. THORP, D. M.
Nlle-Orléans, 2 février 1853.

En sus des témoignages authentiques, M. Levi en a plusieurs milliers d'autres en sa possession, on nombre desquels se trouvent ceux de plusieurs dames et [illegible] de Nlle-Orléans. [illegible] qui seraient en lieux consultés que [illegible] du Rio 162, rue CANAL, entre les rues Rovis et Girod, Nlle-Orléans 11déc—1m 12f

Vente pour cause de maladie et départ.

LE soussigné informe le public qu'il vendra pour du comptant à bon marché les objets suivants qui lui restent, savoir:

Baudes en saule, ordre de différentes grandeurs, corbeilles, plats à vaisselle, &c., &c.—Une grande quantité de meubles en ferblanc, moules à pâtés, ovales et ronds, de toute grandeur, de poêles, ramoneurs pour cheminées, [illegible] sur le baignoires en cuivre, etc.

Aussi—Les outils convenables pour chaudronnier, tels que, tour, outils, marteaux, cisailles, plaque de cheville &c. Un lot de zinc. J. B. DUCKET.
26 janv—1m

Magnifiques Châles en crêpe,
Blancs et de couleur, récemment reçus par l'Empire City, de New York.

UNE caisse contenant cinquante châles de Canton, magnifiques et richement brodés, à épaisses bordure, et dignes de l'attention du commerce. Ils seront vendus en lots à la convenance des acheteurs, et à des prix très raisonnables.

O. B. GRAHAM,
22 janv—12 96, rue Gravier

Habillements pour enfans et jeunes-gens.

F. FABRE & CO.
Encoignure St-Charles et Commune,
(Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes-gens et enfans. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables.
15déc—1y

A vendre,

UNE MAISON de demeure, à étage, commode et bien bâtie, située rue des Ursulines, No 100, entre Royale et Bourbon. Le terrain sur lequel se trouve ladite propriété mesure 26 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 120 de profondeur.

Pour les conditions, s'adresser rue Conti, No 17, à
5 fév—15f V. ALLAIN.

A vendre,

Une propriété située dans la paroisse Saint Jean-Baptiste, à 40 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, rive droite du Mississipi, mesurant un arpent de face au fleuve, sur une profondeur d'environ 15 arpents. Cette propriété est bien entourée et les établissements qui s'y trouvent consistent en une maison de maître, bien bâtie, un autre grand édifice propre à servir de magasin, cuisine, écurie, remises, chambres à domestiques, jardin &c. Pour les conditions, qui seront des plus avantageuses, s'adresser rue Conti, No 17, à
5 fév—15f V. ALLAIN.

A vendre,

Une Habitation établie en sucrerie, avec esclaves, à 19 milles au-dessus de la Nouvelle Orléans.

S'adresser rue Conti, No 17, à
5 fév—15f V. ALLAIN.

M. P. BAROUX est prié de passer au comptoir des soussignés pour affaires.
PAUL JUGE FILS & Co,
7 fév 27, rue St Louis

A vendre par J. B. DEBREY, courtier, 86, rue de la Douane:

UNE domestique âgée de 18 ans, bonne cuisinière parfaite, blanchisseuse.

Une autre, âgée de 45 ans, parfaite cuisinière et blanchisseuse, toutes les deux garanties sous tous les rapports.

Aussi: diverses propriétés de valeur, situées dans les 1er et 2me districts.

Ainsi que quelques maisons de résidence dans le faubourg Tremé. 21 janv

P. M. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays.
Encoignure St Louis et Robertson,
Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.
Monuments—Tombes—
Pierres tumulaires—
Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.
20jv—1a

MEDICAMENS homœopathiques—Reçus en consignation et à vendre par LELIEVRE, 210 rue Royale—Une boîte de 202 flacons médicaments en globules.

Une boîte de 25 flacons teintures-mères, forment une pharmacie homœopathique complète.

Tous ces médicaments sortent de la pharmacie de Castellan, rue du Helder à Paris, connu pour ses procédés de préparation et sa spécialité pour le système de médications homœopathiques.

Ces médicaments seront vendus au prix coûtant.
7 fév—1m

EN magasin et à vendre par les soussignés:
30 barriques vin pour famille,
400 caisses vin St Julien,
100 caisses vermouth, 15 caisses absinthe,
21 balles amandes du Languedoc, 1re qualité,
45 paniers huile J. Plagniol, véritable,
800 demi-paniers de 5 et 2 gallons,
150 caisses vin blanc château Blanzac,
40 paniers bouteilles vides.
PAUL JUGE FILS & Co. 27 rue St Louis
7 fév

Avis aux familles.

FLANELLE FRANÇAISE CROISÉE [illegible]

CONSTAMMENT en mains et à vendre [illegible]
3 fév—30 [illegible]

Chaussures [illegible]
30, rue de [illegible]

A VENDRE à très bas [illegible]:
30 douzaines [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière aux Perles, et Compagnie de Navigation.

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans, no 50, rue St-Charles, au bureau de G. De Fériet (magasin d'encan de M. Vignié, au coin de la rue Condé et du Passage de la Bourse), et au bureau de Wm. L. Cushing & Co, No 63, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant quatre mois conformément à la charte. Par ordre du Conseil de Direction.
WM. L. CUSHING & Co;
11 fév—4m Secrétaire pro temp.

Salle de Concerts et Salon de Lecture.
MECHANIC'S INSTITUTE.
Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adoptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les cas dont il est fait mention, à des conditions fort libérales.

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier.
27oct—6m No 106, rue St-Charles.

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION,

A VENDRE—S'adresser à G. TOURNADE,
30jan—1m 75, rue Condé ou au No 29 rue Hercules

Galerie Daguerréotype de MOISENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireront faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISENET; elles pourront se convaincre elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moisenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherché jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 23 déc—1y

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD

POREE & GIRARD,
Marchands Commissionnaires,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., RUE ST-LOUIS, No 7, près la rue Vieille-Levée.
31 janv—1an

BUREAU DE PLACEMENT
Encoignure Chartres et St-Pierre, No 39.

A LA LOYAUTE.—Bureau de placement spécialement affecté aux femmes, tenu par P. LEMOINE.

BUREAU GENERAL DE PLACEMENT,
Encoignure Condé et Ste-Anne, No 60,
20janv—1m Tenu par P. Lemoine.

COLLEGE ST-JOSEPH, BARDSTOWN, KENTUCKY.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il est l'agent de l'institution et désiré. Les parens et les tuteurs désireux d'envoyer leurs enfants au Collège, peuvent être assurés que ceux-ci, jusqu'à leur arrivée à St-Joseph, seront entourés de soins paternels. Je me chargerai aussi avec plaisir des objets que les parens voudront envoyer à leurs enfans. Je partirai pour Bardstown, Kentucky, vers le 15 mars. On peut envoyer chez MM. Downs, Caddy & Co, à la Nouvelle Orléans, tout ce que l'on voudra me confier. Les parens qui voudront me voir s'adresseront à la même maison, No 36, rue du Camp. F. F. QUEEN,
22 jan—1m w&c Agent

CHAPEAUX—200 caisses venant d'être reçues par les navires Hudson et Vicksburg, arrivés de New York, comprenant un assortiment de choix de chapeaux soie noire, laine, toutes nuances, pour hommes et enfans, à vendre à bon marché, par J. M. GOULD & Co.
11 fév No 8, rue des Magasins

CHAPEAUX.—Un bel assortiment de chapeaux pour hommes et enfans, chapeaux de paille, de Livourne et Panama, venant d'être reçus, par le navire Pacific, venant de New-York, et à vendre à des conditions libérales, par J. M. GOULD & Co.,
2 janv 8, rue des Magasins

PHILIPPE ALLENET,
53 et 55, rue de Chartres.

EN débarquement du vapeur Crescent City, du Benj. Franklin, du navire Vicksburg et autres arrivages prochains, un assortiment de garnitures pour la saison de printemps:

Garnitures en soie, en coton et coton; tresses et passementeries en coton et en laine; lacets ondés et passementeries en coton et de couleurs; galons et rubans très légers pour garnitures de printemps; dentelles de fil et soie, tulles blanc et noir, de toutes nuances, et de coton, ruban de velours noir.

L'établissement est aussi très abondamment assorti de toutes sortes de fournitures pour la broderie et les travaux à l'aiguille, laines et soie à broder, fils de coton et de fils floches, et modèles pour broder, imprimés, canevas, soie, modèles assortis, aiguilles, crochets, métiers à broder; enfin tout ce qu'on peut désirer en ce genre.

Les autres articles d'utilité, même de fantaisie, n'y ont pas été oubliés non plus: peignes riches à cordes en écaille, en buffle et caoutchouc, assortiment pour démêler de toute sorte; brosses à habit, à tête, à dents, à ongles. Parfumeries, savons, poudre de toilette, houppes à poudrer, etc., etc. 10 fév

A vendre.

LA négresse SEVERA, âgée de 28 ans, bonne cuisinière et parfaite blanchisseuse et son enfant Marcelin, âgé de six ans. S'adresser 28, rue de la Douane. 19 jan

Usine Shakespear pour la fonte du fer et du cuivre.

WHEELER, GEDDES & Co.,
No 202, RUE GIROD.

Fabrication de machines à vapeur et autres appareils.

F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, SAML SWOOP
19 jan—6m

Vins, Huile d'Olive, &c.

LES soussignés offrent à vendre à livrer par navire John Currier et Reindeer, de Marseille:

250 barriques vin rouge,
500 paniers huile olive véritable J. Plagniol,
100 caisses vin Muscat de Frontignan,
100 do Vermouth Picard & Co,
50 paniers bouteilles vides, 22 onces,
100 caisses eau fleurs d'oranger L. Serron
30 balles de 15 m. chaque bouchons fins, surfins et superfins. PAUL JUGE & Co,
5fév 27, St-Louis

Verrerie! Verrerie!

REÇU par différents navires:
600 caisses verrerie formant un assortiment convenable.

Pour pensions, cafés, pharmaciens, confiseurs. Le tout est offert à des prix réduits, soit pour du comptant ou pour du papier négociable.

C. CARRERE, rue Condé, encoi.
29nov Madison

ARS. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 163,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent la même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. CAVELIER, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses 10d

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:
30 barriques vin rouge C. C. Queyries, 1848,
16 do do J. C. Poeme, 1848,
20 do do C. C. La Mission, 1847,
185 caisses vin rouge C. C. Haut Brion La Mission, 1841, 1844, 1846, 1846, à vendre par
CAVELIER & MAXENT,
8 nov 163, rue Royale

VIN BLANC—77 demi pipes vin blanc Haut Barsac 5 do do do Haut-Sauterne, à vendre par
CAVELIER & MAXENT,
19oct 163, rue Royale.

CACAO—30 sacs Guayaquil, en débarquement du brick Telegraph, à vendre par S. DE VISSER & Co,
25janv No 36, Vieille Levée

CIGARES—1,000 milliers cigares de la Havane, en magasin et en débarquement, parmi lesquels se trouvent Flor de Cabanas, Partagas, Intimidad, Arebes, Nueva Empresa, Sevillana, Monte-Cristo et autres, à vendre par LABORDE & XIQUES,
8 fév 37, rue Commune

MIEL—20 barils miel de Cuba, en débarquement ce jour, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
8 fév 37, rue Commune.

EN débarquement du navire John Carier, venant de Marseille,
40 barriques vin rouge de Bergerac,
20 paniers bouteilles vides 22 onces,
190 caisses salaisons de Roux de J. Charles,
100 do vermouth de Noilly fils,
200 paniers grandes bout. huile vraie Jas. Plagniol.
50 do 1/2 do do do do.
A vendre par B. TALAMON,
11 fév 186 rue Royale.

HENRY SUTTON COGNAC.—Cette marque d'eau-de-vie des années 1800 et 1831 est constamment à vendre par le soussigné, nommé son agent. B. TALAMON,
11 fév 186, rue Royale.

SARDINES—Incessamment attendu par le navire Wurtemberg, capt. Ford, venant du Havre,
65 caisses de 100/2 boîtes sardines à l'huile,
16 do 200/4 do do do,
marque A. Gillet & Co. au Knevel.
A vendre à livrer par B. TALAMON,
11 fév 186, rue Royale.

BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles vides bordelaises, en magasin et à vendre par
B. TALAMON,
11 fév 186, rue Royale.

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons, 100 do de 3 gallons, 100 do de 2 gallons, 100 do de 1 gallon, attendues par le navire Geo. Hurlbert, venant du Havre, et à vendre par B. TALAMON,
11 fév 186, rue Royale.

MOUTARDE—De Louit frères & Co., constamment à vendre par B. TALAMON,
11 fév 186, rue Royale.

CIGARES de la Havane—125,000 cigares de qualités assorties, en débarquement de la barque Milaudon, venant de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO,
11fv 36, Vieille-Levée, entre Bienville et Douane

Couvertures à Grenier en drawback.

50 BALLES couvertures blanches et grises, à l'entrepôt, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD
11 fév 21, rue des Magasins

4 CAISSES guingham nouveauté, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
11 fév 21, rue des Magasins

6 BALLES coutil fil, grande nouveauté, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
11 fév 21, rue des Magasins

VIN CHAMPAGNE—Fleur de [illegible] à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 94, rue de la Douane

VINS fins, Bordeaux et [illegible] à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 94, rue de la Douane

VIN [illegible] à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 94, rue Douane

CORSETS [illegible] à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 94, rue de la Douane

TAPIS [illegible] FRED LOISON, 94, rue Douane

CHEMISES [illegible] à vendre par FRED. LOISON
11 fév 94 rue de la Douane

VERMOUTH de Noilly fils—[illegible] caisses en débarquement du navire John Carrier, de Marseille, à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 94, rue de la Douane

EAU DE VIE—45 quarts [illegible] à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 94 rue de la Douane

VIN blanc—18 demi-barriques, à vendre par
11 fév FRED. LOISON, 94, rue Douane

VIN de Madère, des Docks de Londres, en quarts et demi pipes, à vendre par F. LOISON,
11 fév 94, rue de la Douane

REÇU par le Wm Penn, de New-York, un grand assortiment de bobines de toutes longueurs, pour navires et canots:
[illegible]
[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI, 14 FEVRIER 1853.

LA MUETTE DE PORTICI,

Grand opéra en 5 actes, d'Auber.

On commencera à 6 heures 3/4.

Incessamment—Bénéfice de M. FIOT.

THEATRE D'ORLEANS.

MERCREDI, 16 FEVRIER

Lecture au profit de la Société Française de Bienfaisance par **Madame BAROUSSE et M. PETIN.**

MME BAROUSSE traitera des poètes du 19me siècle.

M. PETIN traitera de la Navigation aérienne.

Il y aura des places réservées pour les dames. 14 fév—3f

THEATRE ST-CHARLES.

Bénéfice de Mme ANNA THILLON.

LUNDI, 14 FEVRIER 1853.

THE CROWN DIAMONDS, qui sera précédé du vaudeville intitulé: YOUR LIFE'S IN DANGER.

Mardi:—Bénéfice de M. et MME STONE.

Mme EMMA G. BOSTWICK,
de New-York,

Annonce respectueusement aux habitants de la Nouvelle-Orléans et à ses amis, qu'elle donnera son 1er

GRAND CONCERT

Lundi, soir, 21 février 1853.

Elle sera secondée par les grands artistes dont les noms suivent:

Le violoniste distingué, M. HENRY APPY, Violon solo de du roi de Hollande.

La célèbre flûte solo M. JULIUS SIEDE, Première flûte et professeur au Conservatoire de Liepsic.

MLLE ANNIE OLIVER, la Petite fille du Régiment, âgée seulement de neuf ans; jeune artiste d'un grand talent, et fille du chef de musique d'un Régiment Royal à Montréal, se fera entendre sur le concertina (sorte d'accordéon).

HERR CHILON, pianiste solo de S. G. le duc de Cobourg-Gotha.

On donnera plus tard de plus amples détails. 14 f

THEATRE AMERICAIN.

SOIREES MAGIQUES.

MACALLISTER, *le premier Prestidigitateur du Monde,*

Ci-devant magicien d'Isabel II, reine d'Espagne

Le public est respectueusement informé que cet habile et renommé Prestidigitateur est engagé à grands frais, et qu'il aura l'honneur de donner des séries d'expériences amusantes qui lui sont propres

SOIREES MAGIQUES

Continuant tous les soirs avec tous les effets qui ont distingué les soirées qu'il a données en France, en Espagne, en Hollande, en Belgique, en Autriche, en Prusse, en Hongrie, en Italie, &c. &c. et au Grand Théâtre de Tacon à la Havane, à Bowery, N. York, à Boston, Philadelphie, Baltimore, et dans toutes les principales villes du Sud et de l'Ouest.

CABINET MAGIQUE DE MACALLISTER,

D'appareils mécaniques, scientifiques et de physique, &c. &c.

Ce Cabinet est le plus complet qu'il y ait au monde!

Il a été composé par lui-même, et les expériences qu'il fait ne manquent jamais d'exciter l'étonnement du public le plus éclairé. Aussi, le surnom d'incomparable lui a été donné. Nul autre Magicien ne peut rivaliser avec M. MACALLISTER, dans ses expériences de mécanique, science chimie, électricité 9 fév

TROUPE D'ANIMAUX SAVANS.

Les Singes, Chiens et Boucs savans de Donetti,

Joueront pendant une semaine seulement

—A LA SALLE DE L'ARMORY, rue du Camp—

A partir de JEUDI, 10 février il y aura une représentation tous les soirs et une autre Samedi, 12 février à midi. La troupe de SINGES SAVANS sera toujours montrée et merveilleux. HERR VON SPINGALEN, le plus célèbre acrobate du monde lera ses tours surprenans.

TABLEAUX MAGIQUES DE DONETTI.

Prix d'entrée: 50 cents; enfans moitié prix.

On peut se procurer des sièges en s'adressant à la salle de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

Les portes s'ouvrent à 6 1/2 heures; le spectacle commencera à 7 1/2 heures.

Livrets, intéressans et instructifs, sur les singes, avec gravures, à vendre à la salle de l'Armory. Prix, 10 cts

Concerts d'adieu de OLE BULL en Amérique.

OLE BULL informe ses amis et le public en général, qu'avant de se retirer de la carrière artistique, il se propose de visiter encore une fois quelques villes du Sud où il a été autrefois si bien accueilli.

Le premier grand concert de OLE BULL à la Nouvelle-Orléans aura lieu vers le 20 février prochain. Il a engagé les célèbres cantatrices Mme AMELIA STRAKOSCH et Mlle ADALINA PATTI, la phénomène musical, âgée de 9ans.

Directeur et chef d'orchestre MAURICE STRAKOSCH 27 jan

MUSEE DE DAN RICE,

No. 107, rue St-Charles, Nouvelle Orléans.

M. RICE a loué ces belles bâtisses en briques, à quatre étages, et y a établi un Musée permanent. La collection de curiosités naturelles et artificielles comprend cent mille objets rares, venus de toutes les parties du globe.

La collection d'OISEAUX, surtout est la plus grande et la plus belle aux Etats-Unis.

M. RICE a fait l'acquisition et a ajouté à son Musée le modèle de San Francisco, œuvre des plus remarquables et des plus exacts. Les personnes qui ont vu la ville de San Francisco déclarent que le modèle est parfait.

La FAMILLE CHINOISE, composée de cinq personnes, dont une belle princesse, a été engagée pour le Musée. Elle donnera des représentations au second étage du Musée, et donnera des concerts où se joueront de la musique chinoise.

Le magnifique tableau représentant le FESTIN DE BALTHAZAR, copie de l'original, a été acheté à un prix très élevé et est ajouté [illegible] l'entrée de la salle des [illegible] aux personnes qui visiteront le Musée.

On peut voir, dans le fond du Musée, la collection d'animaux sauvages, comprenant Ours Tigres, Loups, Renards, Singes et un magnifique Cygne sauvage

Les deux TABLEAUX EN MOSAIQUE sont les plus vastes qu'il y ait au monde, et offrent le plus vif intérêt.

Les personnes qui feront des offrandes au Musée auront droit à un billet pour la saison.

Prix d'entrée pour toutes les parties de l'établissement: 50 cts; enfans et domestiques, moitié prix.

Les portes s'ouvrent à 9 heures du matin et se ferment à 11 heures du soir. 26 jan

HIPPODROME DE DAN RICE.

DAN RICE est arrivé, et, avec sa magnifique troupe, comprenant quelques-uns des meilleurs écuyers du monde, avec de magnifiques chevaux, et les plus beaux chevaux des Etats-Unis,

A ouvert l'Amphithéâtre, rue St-Charles, pour la saison.

Les jours de l'ancienne chevalerie sont rappelés par de

GRANDS TOURNOIS

Et de brillantes Courses de Chevaux.

Ce spectacle rehaussé par l'originalité de Dan Rice, les évolutions extraordinaires des chevaux et particulièrement d'EXCELSIOR, de HENRY CLAY, d'EUREKA et de BEPPO, tous de l'hippodrome un lieu de délassement des plus recherchés du Sud.

Représentation à midi tous les SAMEDI.

Entrée aux premières 50 cents; 25 cents. 15 janv

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Pensensoli est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée:—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chacun. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir. 12 nov—6m

TH. KIMBERGER, D. M.,

Médecin élevé en Allemagne et à Paris,

RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Conde et Royale. 4 fév—6m

LIBRAIRIE F. MEYER.

Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.

CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences, —Voyages,—Art Mécanique — Médecine,—Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres.

Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fournitures de bureau. 29dec—6b

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,

51 et 53, rue Commune.

E. R. STEVENS & CO. appellent l'attention des marchands, imprimeurs et autres faisant usage des articles ci-après, sur leur grand assortiment de

PAPIERS POUR ECRIRE, IMPRIMER ET SERVIR D'ENVELOPPES, DE LIVRES ET DE CARTES A JOUER ET DE TOUTES LES BRANCHES DU COMMERCE—A VENDRE A DE TRES BAS PRIX.

Papier à écrire,	Papier pour pharmacien,
Papier pour imprimer,	Papier buvard,
Papier pour livres,	Papier de musique,
Papier en couleur,	Enveloppes,
Papier pour enveloppes,	Journaux,
Papier pour quincailliers,	Grands livres,
Papier de soie,	Brouillards,
Papier pour confiseurs,	Livres de caisse,
Papier pour chapeliers,	Registres,
Papier à calquer,	Bolles pour billets,
Cartes à jouer,	Poinçons à acheter et cahiers,
Cartes [illegible],	Ardoises et crayons,
Encre d'impression,	Encriers,
Encre pour copier,	Presses-papier,
Cartons pour chapeaux,	Coupe-papier,
Cartons pour relieur,	Couteaux d'ivoire,
Plumes d'acier,	Cuirs pour relieur,
Tire-lires,	Feuilles d'or pr relieur,

Livres de copie.

Nous appelons principalement l'attention sur notre assortiment de Registres blancs qui, pour la variété, n'a pas d'égal.

Ainsi que sur les nouveaux articles ci-après indiqués: plumes d'acier extra fines à double action, de Perry & Co; plumes d'acier à pointes extra-fines de Gillott; livres en parchemin pour la copie de lettres brevet de Mann; registres, patentés pour lettre
21janv—

A LOUER.

DEUX MAISONS en briques, à deux étages, à l'encoignure Conti et Marais, pouvant servir de résidence et de magasin, avec verandah tout autour. Pour plus amples détails, s'adresser à l'encoignure Canal et Baronne, à ALEXANDRE PEREIRA.
20—1m

A LOUER.

Plusieurs appartements grands et petits, écuries, remises—à louer ensemble [illegible], rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

Avis aux consommateurs d'huile de Camphine.

PAR suite de la [illegible] de l'Alcool et de l'esprit de térébenthine, les soussignés ont été forcés d'augmenter le prix de l'huile de Camphine.

Une mesure de gallon

[illegible]

[illegible]